



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 39

MINISTRE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 511: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	16
2.2.	PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	24
2.3.	PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	28
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	30
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	31
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	38

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	39
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'État a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'État qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. Après l'exécution des activités d'une année donnée, il est nécessaire de dresser un bilan des réalisations et des résultats obtenus dans le cadre des politiques mises en œuvre au sein d'un département ministériel.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue une grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictées dans le Nouveau Régime Financier de l'État. Le RAP permet de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées aux programmes ; il favorise également les retours d'expérience et la mutualisation des enseignements découlant des exercices précédents.

Au terme d'une année de mise en œuvre des quatre (4) programmes du Ministère des Travaux Publics, le présent RAP 2017, rend compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant tour à tour :

- le contexte de mise en œuvre des programmes;
- l'état de mise en œuvre du budget programme 2017;
- le bilan stratégique et les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le DSCE vise quatre principaux objectifs globaux, à savoir: (i) porter la croissance économique à 5, 5% en moyenne annuelle entre 2010 et 2020, (ii) ramener le sous emploi de 75, 5% à moins de 50% en 2020, et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39, 9% (2007) à 28, 7% en 2020, (iv) réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Pour ce qui est du sous-secteur industrie et services, les objectifs assignés par le DSCE sont:

- **S'agissant de la stratégie de croissance:**

- moderniser l'appareil de production ;
- renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux;
- Assurer le financement de l'économie.

- **Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il est question :**

- de développer des PME et de promouvoir l'emploi salarié décent ;
- de promouvoir l'auto-emploi ;
- de mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation;
- d'améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.

- Pour ce qui est des actions prioritaires du MINPMEESA dans le DSCE, elles s'inscrivent dans ce cadre de référence de l'action gouvernementale, précisément au niveau des stratégies qui traitent de la modernisation de l'appareil de production et de la création d'emplois décents avec pour objectif général de contribuer à **« ramener le sous-emploi de 75% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois par an dans les 10 prochaines années »**.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Dans l'organisation du travail gouvernemental et conformément à la classification du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) créé par décret présidentiel n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 et celui du 27 mai 2013 n° 2013/169 et, récemment complété par celui du 21 mars 2016 n° 2016/128, appartient au secteur N° 9 intitulé « Production et Commerce », qui regroupe les sous secteurs « Développement rural » et « Industrie et services ». Pour ce qui est de ses missions, elles sont contenues dans le Décret n°2013/169 du 27 mai 2013 qui détermine son organisation actuelle.

A ce titre, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. De Ce fait il est responsable:

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;

- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micro-entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINPMEESA a été marquée par un contexte caractérisé par la nécessité de moderniser l'appareil productif national, de renforcer l'intégration régionale et diversifier les échanges commerciaux, de promouvoir l'auto-emploi et la création d'emplois salariés décents.

La mise en œuvre **du programme I: Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME** intervient dans un contexte marqué tour à tour par:

- le positionnement défavorable du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » qui est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun;
- l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières matérialisée par la ratification de l'accord d'étape des Accords de Partenariats Economiques (APE);
- la signature de la convention avec la JICA (agence internationale de coopération japonaise) sur la vulgarisation de la méthode japonaise KAISEN et le démarrage de la mission d'accompagnement des entreprises.
- le démarrage du programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes EMPRETEC au Cameroun ;
- l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des PME avec le démarrage effectif de nouvelles activités matérialisées par la mise en œuvre de son plan stratégique;
- l'arrimage du programme PMEAA à l'APME;
- le lancement prochain du Programme de Promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et chez les Femmes de l'OIF ;

- l'entrée du Cameroun dans un nouveau Programme avec le FMI et la Banque Mondiale
- la signature effective avec l'ONUDI d'un partenariat dans le cadre de la relance des activités du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP);
- le lancement du Le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT);
- le lancement du Plan Triennal Spécial Jeune ;
- Les préparatifs pour l'organisation de la CAN 2019.

Pour ce qui est du **programme II : Promotion de l'économie sociale et de l'artisanat**, il s'est exécuté dans un contexte marqué par :

- le démarrage des activités dans les villages artisanaux ;
- des avancés observées dans l'élaboration de la Loi régissant l'Economie Sociale ;
- l'absence de normalisation des produits artisanaux ;
- la faible qualité des produits artisanaux ;
- la faible contribution des secteurs de l'économie sociale et de l'artisanat à la croissance nationale ;
- une forte dominance du secteur informel dans ces composantes ;
- des avancés considérables dans le processus d'adoption de la loi sur l'économie sociale.

Le programme III intitulé Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA dont l'objectif est de créer des conditions qui permettent d'optimiser le rendement des personnels a été exécuté dans un environnement influencé par les éléments de contexte suivants :

- l'appropriation laborieuse mais progressive de la nouvelle application de gestion du Budget Programme : PROBMIS ;
- l'appropriation par tous les acteurs de la performance du concept du Budget Programme, ainsi que la mise en œuvre des procédures issues de la réforme des marchés publics (e-procurement), avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels de la chaîne sur les nouvelles règles de passation des marchés.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

Comme autres faits majeurs liés à l'exécution du budget pour l'exercice 2017, on peut citer l'élaboration du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, qui induit pour le MINPMEESA l'opérationnalisation du bureau des agréments dans le cadre de la loi sur les incitations et la modernisation de l'appareil de production avec notamment l'accélération des activités du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME (PACD/PME).

De plus les travaux préparatoires pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 viennent influencer l'exécution du budget 2017 à Douala, Limbé, Bafoussam ; avec notamment

le démarrage des activités des villages artisanaux spéciaux de Mbalmayo et Foumban afin de valoriser l'artisanat dans ces zones.

S'agissant spécifiquement des programmes du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat on note :

Programme I: Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

Pour ce programme, l'expansion du numérique et la promulgation des lois sur le commerce numérique et la cybercriminalité de nouveaux horizons s'ouvrent pour nos Pme qui pourront désormais s'atteler pour bénéficier de nombreux avantages que leur offre l'économie du numérique. La galerie virtuelle mise en place par le MINPMEESA est déjà un outil appréciable par excellence pour l'économie numérique.

Programme II: Promotion de l'économie sociale et de l'artisanat,

Au sujet du programme II, la vente en ligne des produits artisanaux et l'équipement des 360 bureaux communaux d'enregistrement des artisans permettent de garantir une plus grande visibilité de leurs produits.

Programme III Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

Les effectifs ont connu un accroissement avec la mise à disposition des lauréats de l'ENAM ainsi que les nouveaux agents intégrés dans le cadre de l'opération spéciale de recrutement de 25000 jeunes dans la Fonction Publique. Le MINPMEESA s'est vu octroyer les quatre derniers étages de l'Immeuble ministériel N°1 rebaptisé « Immeuble de l'Emergence ». Y ont été aménagés en novembre dernier, le Cabinet du Ministre, le Secrétariat Général avec ses services rattachés, la Direction des Affaires Générales, la Division des Affaires Juridiques et la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 511

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA
COMPÉTITIVITÉ DES PME

Responsable du programme

MENANGA NKADA AUGUSTINE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme, de renforcer la compétitivité des PME Camerounaises pour améliorer la contribution des industries manufacturières dans le PIB et conquérir de nouvelles parts de marchés sur les plans national et international. Le renforcement de la compétitivité des PME trouve son importance de par l'impact de la mondialisation qui favorise l'émergence de nouvelles économies dont les produits de meilleure qualité inondent le marché national. Aussi pour faire face à cette tendance, le MINPMEESA entend à travers ce programme mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la compétitive des PME et créer un plus important tissu de PME. Pour atteindre cet objectif, les projets d'investissement et les activités de fonctionnement de référence suivants seront mis en œuvre :

- L'accompagnement de l'agence de promotion des PME ;
- Accompagnement des PME à la sous-traitance à travers la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat ;
- La finalisation des travaux de construction de la pépinière nationale pilote de référence à EDEA ;
- La poursuite de la mise en place d'une politique nationale de Responsabilité Sociale des Entreprises ;
- La densification du Programme de Renforcement des Capacités pour favoriser l'Entrepreneuriat et les micros, petites et moyennes entreprises au Cameroun (EMPRETEC)
- L'opérationnalisation de l'application « mybusiness.cm » dans les CFCE de Bamenda, Limbe et Bafoussam ;
- L'accélération des activités du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME ;
- L'accélération des Activités du Programme d'Appui aux PME agricoles et agroalimentaires ;
- L'opérationnalisation du Fichier National des PME ;
- La signature de la convention avec la JICA pour la phase II de la Vulgarisation de l'approche KAIZEN dans les PME ;
- La Mise en œuvre du programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes
- Mise en place du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé ;
- L'appui financier aux incubateurs d'entreprises des universités publiques ;

L'exécution efficace de ce programme permettra d'enregistrer à moyen terme les résultats suivants :

- Les activités d'accompagnement et restructurations des entreprises menées l'agence de promotion des PME effectives ;
- La signature d'un plus grand nombre de contrats par les PME accompagnées par la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat ;

La pépinière nationale pilote de référence à EDEA construite et opérationnelle ;
 La réduction des délais en matière de création des entreprises grâce à l'extension de l'application my business.cm dans les autres CFCE ;
 L'accroissement du chiffre d'affaire des PME accompagnées par le PACD, le PMEAA, la BSTP et l'APME.

L'impact escompté par les résultats ci-dessus, est l'augmentation de la valeur ajoutée des PME accompagnées. En effet, nous espérons qu'en renforçant les capacités des PME, cela aura une incidence significative sur la qualité de leur production et par conséquent sur leur part de marché ; un autre impact attendu est bien évidemment le transfert de technologie qui permettra une augmentation de la valeur ajoutée de nos PME.

S'agissant des indicateurs choisis, ils sont au nombre de trois (03) : Il sera question d'apprécier d'une part la mise en œuvre des actions de facilitation de création des entreprises à travers le taux d'accroissement des PME qui devra atteindre la valeur de 44.62 % en 2018 par rapport à la valeur de référence prise en 2014. D'autres part les actions d'accompagnements et de mise à niveau portées par la BSTP, l'APME, le PACD et le PMEAA seront appréciées à travers la proportion de PME mises à niveau et aussi par le taux d'accroissement du chiffre d'affaire desdites PME.

En termes de renseignement de ces indicateurs, bien que les structures rattachées au MINPMEESA en charge de la réalisation des activités de ce programme, disposent des mécanismes de suivi des PME accompagnées et par conséquent des statistiques pour pouvoir les renseigner, des enquêtes seront organisées dans le cadre de la réalisation des notes de conjonctures sur les PME et de l'annuaire statistique du MINPMEESA.

OBJECTIF	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement des PME
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	18.459999084472656
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	24.229999542236328
Indicateur	Année cible:	2018
	Intitulé:	Proportion de PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10.0
	Année de référence:	2013
Indicateur	Valeur Cible	14.0
	Année cible:	2018
	Intitulé:	Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
Indicateur	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	3.3499999046325684
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME Action 04: AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 05: VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES Action 06: PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 017 180 000	CP 4 017 180 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MENANGA NKADA AUGUSTINE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME intervient dans un contexte marqué par:

- par la position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » qui est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun;
- par l'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières matérialisée par la ratification de l'accord d'étape des Accords de Partenariats Economiques (APE);
- la signature de la convention avec la JICA sur la vulgarisation de la méthode japonaise KAISEN et démarrage de la mission;
- le démarrage du programme EMPRETEC au Cameroun;
- l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des PME avec le démarrage effectif de nouvelles activités matérialisées par la mise en œuvre de son plan stratégique;
- l'arrimage du programme PMEAA à l'APME;
- le lancement prochain du Programme de Promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et chez les Femmes de l'OIF
- l'entrée du Cameroun dans un nouveau Programme avec le FMI et la Banque Mondiale
- la signature prochaine avec l'ONUDI d'un partenariat dans le cadre de la relance des activités du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP);
- le lancement du Le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT);
- le lancement du Plan Triennal Spécial Jeune;
- Les préparatifs pour l'organisation de la CAN 2019.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	14% 12% 5,2 %	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	66,7%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 623 718 309	CP 3 623 718 309
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 393 461 691	Ecart CP 393 461 691
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 484 741 742	CP 3 484 741 742
TAUX DE CONSOMMATION	96,16 %	96,04 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>En ce qui concerne la mise à niveau, les résultats obtenus sont dus d'une part au fonctionnement des structures mis en place par le MINPMEESA (BSTP-CMR, APME) ainsi que de la restructuration des PME du au fonctionnement de certains projets tels que le KAIZEN, EMPRETEC.</p> <p>L'augmentation observée au niveau de l'indicateur 2 se justifie par l'accroissement des activités d'accompagnement des pme dans le processus de mise à niveau.</p>	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> -Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Continuer avec l'accompagnement et le renforcement des capacités des PME dans les filières à fort potentiel de croissance à travers l'implémentation des techniques managériales d'amélioration des performances de 60 PME par l'approche 5S/KAISEN dans toutes les regions; - Poursuivre à travers le programme EMPRETEC les formations sur les plans managérial et financier avec les incubés des incubateurs d'entreprises publics bénéficiant de l'appui financier du MINPMEESA; - Améliorer la productivité des PME à travers leur mise a niveau avec la participation de l'Agence de Promotion desPME (APME); - Accélérer la participation des PME camerounaises sous traitantes dans les grands travaux; - Améliorer le dialogue de gestion afin de susciter une pleine adhésion de l'ensemble des acteurs de la chaîne de resultats; 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisations.

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PME mises à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,43%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		400.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		700.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1375					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	861 238 000	861 238 000	1 052 825 535	1 052 825 535	1 052 825 535	1 052 825 535	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action est d'apporter les éléments de réponse à la question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les Collectivités Locales Décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives à la mise en place d'un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>-36 jeunes informaticiens formés dans le cadre de la modernisation des PME au travers des TIC (APME) ; -102 PME ont participé au séminaire de renforcement de capacités en TIC ; -120 PME diagnostiquées à l'aide du questionnaire de l'Université de Québec Trois Rivières et accompagnées dans le processus de restructuration - 86 PME profilées; -577 contrats à durée déterminée et 2 388 contrats à durée indéterminée ont été signés. -50 jeunes entrepreneurs ont été formés pour acquérir des compétences et les aptitudes professionnelles d'un bon entrepreneur ; -69 PME sont contractualisées avec 264 PME mises en relation avec les donneurs d'ordre. 2965 emplois créés dont 577 CDD et 2388 CDI(2000 hommes et 965 femmes); -3 clubs d'entrepreneuriat ont été accompagnés ainsi que 150 business plans. 130 jeunes ont été formés par 19 formateurs de l'APME, du MINSEC, MINJEC, MINFOP, MINSUP. 25 idées projet d'entreprise sont suivies; -des caravanes de sensibilisation des acteurs économiques, des PME, des corporations des PMEESA et organisations patronales ont été réalisées, en collaboration avec les autres administrations concernées, en vue de leur adhésion aux CGA; -60 PME ont améliorées leur performance à travers l'approche KAIZEN.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisations.							

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année -Continuer avec les formations et le profilage des PME; -la BSTP envisage acquérir l'outil diagnostic dont se sert l'APME et en cas de rallonge budgétaire.
-------------------	---

Action 04 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le dépassement ainsi observé se justifie par le developpement des reformes de facilitations de création des PME à travers les CFCE et de l'application « mybusiness.cm ».

Il faut aussi dire que ce résultat aurait été encore plus élevé si les promoteurs ne continuaient pas à créer leurs entreprises dans les tribunaux où du reste les délais sont encore importants. Cet état de chose est sans doute dû au fait que le statut des SARL continue à être notariés malgré la réforme OHADA qui donne la possibilité de ne plus y faire recours systématiquement; mais les notaires poursuivent le processus dans les canaux traditionnels, en ignorant les CFCE. La signature du decret 2017/0877 /PM du 28 02 2017 qui ramène à 100 000 fca le capital social minimum de création d'une SARL et la certification des statuts par le coordonnateur du CFCE.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,95%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		7189.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		14415.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13343					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	369 463 000	369 463 000	229 401 970	229 401 970	214 547 174	214 547 174	93,52 %	93,52 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action se fera à travers la poursuite de la mise en place des Centres de Formalités de Création d'Entreprises en collaboration avec les administrations concernées (MINFI, MINJUSTICE, CNPS) et les personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA. L'objectif étant de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national. L'amélioration du climat des affaires en faveur des PME se fera également à travers l'appui à la mise en place des Centres de Gestion Agréés au sein des délégations régionales de la CCIMA. Pour ce faire, le MINPMEESA mettra à la disposition des délégations régionales de la CCIMA le matériel nécessaire (mobilier de bureau et matériel informatique) pour la mise en place physique des CGA. S'agissant des experts à mettre à la disposition des CGA, le MINFI affectera des fiscalistes qui vont accompagner les PME dans l'élaboration de leurs documents comptables.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - l'application Mybusiness.cm est déjà opérationnelle dans trois (03) CFCE (Yaoundé, Douala, Garoua). -le manuel de procédure de l'application d'enregistrement des PME au fichier national développée est déjà élaboré et, l'acquisition du matériel informatique est déjà disponible. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le dépassement ainsi observé se justifie par le développement des réformes de facilitations de création des PME à travers les CFCE et de l'application « mybusiness.cm ».</p> <p>Il faut aussi dire que ce résultat aurait été encore plus élevé si les promoteurs ne continuaient pas à créer leurs entreprises dans les tribunaux où du reste les délais sont encore importants. Cet état de chose est sans doute dû au fait que le statut des SARL continue à être notariés malgré la réforme OHADA qui donne la possibilité de ne plus y faire recours systématiquement; mais les notaires poursuivent le processus dans les canaux traditionnels, en ignorant les CFCE.</p> <p>La signature du décret 2017/0877 /PM du 28 02 2017 qui ramène à 100 000 fcfa le capital social minimum de création d'une SARL et la certification des statuts par le coordonnateur du CFCE.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Poursuivre avec la plate forme de création des entreprises en ligne des PME « myBusiness.cm » qui est déjà opérationnelle dans trois (03) CFCE (Yaoundé, Douala, Garoua).

Action 05 VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

Les résultats ainsi obtenus se justifient par les retards dans la mise à disposition des fonds alloués au programme PACD. En effet les financements parviennent au programme avec plusieurs années de retard rendant ainsi difficile la bonne exécution du programme la non opérationnalisation des programmes d'accompagnement des PMEA.

OBJECTIF	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière							
Indicateur	Intitulé:	Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40,5%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	37.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	51.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 307 760 000	1 307 760 000	993 065 000	993 065 000	993 065 000	993 065 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action en 2016 est lié aux résultats des travaux menés au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui fait état d'un volume conséquent des pertes après récoltes des produits locaux du fait d'une absence de conservation et même de transformation de ces produits. L'action savère alors être un début de solution au problème.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>-49 projets ont été financés depuis le démarrage du PACD/PME;</p> <p>-Les unités mises en place par le PACD/PME ont généré 388 emplois indirects, 264 emplois saisonniers et 26 emplois directs formels immatriculés à la CNPS.</p> <p>-02 ateliers de formation sur « les mécanismes de financement innovants » du 13 au 16 février 2017, et sur « l'analyse financière des scénarios de projets d'investissements avec l'application du logiciel COMFAR » du 27 février au 03 mars 2017 ont été organisés par le PADSP-CAM.</p> <p>-100 nouveaux PMEA/OP viables et capables de consommer avec succès le chèque service sont cartographiées dans les trois bassins et un répertoire est en cours d'élaboration dans le cadre du Programme PMEA ;</p> <p>-La sélection avec l'Opérateur de 40 SAE (sur un total de 106 pré qualifiés) dans les trois bassins admis à la première vague de formation dans les modules métier de conseil aux PMEA en création et en développement, méthode de diagnostic aux PMEA, montage de business plan et intermédiation financière pour le développement des PMEA;</p> <p>-10 animateurs ont été sélectionnés pour la formation dans chaque bassin.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats ainsi obtenus se justifient par les retards dans la mise à disposition des fonds alloués au programme PACD. En effet les financements parviennent au programme avec plusieurs années de retard rendant ainsi difficile la bonne exécution du programme la non opérationnalisation des programmes d'accompagnement des PMEA.							
Perspectives 2018	<p>- Le résultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année ;</p> <p>-poursuivre avec la mise en place des PMEA ;</p> <p>-mettre en place d'autres (20) unités de transformation des produits locaux.</p>							

Action 06 PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

-Le statuquo ainsi observé est du au fait que, les subventions accordées aux universités arrivent avec un retard qui n'a pas permis un accompagnement effectif des jeunes dans les délais;

- Les retards dans les travaux d'exécution de la pépinière pilote de référence d'Edea.

OBJECTIF	Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 53,33%		
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	56.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	40						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 478 719 000	1 478 719 000	1 348 425 804	1 348 425 804	1 450 366 311	1 450 366 311	107,56 %	103,85 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La promotion de l'esprit d'entreprise se fera à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA et l'organisation des Journées Nationales de la PME.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-la construction du poste d'accueil et de la clôture de cette structure est achevée; -les financements de 750 000 000 FCFA ont été mis à la disposition de 05 incubateurs à raison de 150 000 000FCFA pour chacun des établissements suivants: Faculté de Génie Industriel, Douala; SUP'TIC Yaoundé; ENSAI Ngaoundéré; Faculté des Sciences de la santé de Buéa et EPAB Binguéla.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-Le statuquo ainsi observé est du au fait que, les subventions accordées aux universités arrivent avec un retard qui n'a pas permis un accompagnement effectif des jeunes dans les délais; -les retards dans les travaux d'exécution de la pépinière pilote de référence d'Edea							
Perspectives 2018	- Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Poursuivre avec l'accompagnement dans les incubateurs, à travers l'Appui financier aux incubés.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

AHANDA JOSEPH

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Plan d'Ajustement Structurel aux fins de juguler la crise économique des années 80 a eu pour principales conséquences, de créer un secteur informel très large et de favoriser l'émergence d'un important mouvement associatif. Devant cette réalité, le MINPMEEESA a initié le Programme de Promotion de L'Economie Sociale et de l'Artisanat. Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des unités de productions de l'informel vers le formel, avec comme indicateur initial de suivi, l'accroissement de la contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale. Notre système d'information étant jusqu'alors dans l'incapacité de renseigner cet indicateur, le Nombre des OES et entreprises artisanales mises à niveau a été choisi comme deuxième indicateur.

L'objectif de ce programme est d' « **Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances** ».

Pour réaliser cet objectif, cinq principales actions ont été mises en place. Il convient de préciser qu'il ne reste plus que quatre actions dans ce programme, la première étant déjà totalement réalisée. Ce programme est sous-tendu par les actions suivantes: l'amélioration de la compétitivité des produits artisanaux, la promotion de l'entrepreneuriat collectif, l'appui à la commercialisation des produits artisanaux et des OES et l'Appui à la migration des UPI du secteur informel vers le secteur formel.

OBJECTIF	Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Organisation de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1125.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	1580.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 03: AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX Action 04: PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF Action 05: COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES Action 06: MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 239 828 000	CP 3 239 828 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHANDA JOSEPH,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme a été faite dans un environnement influencé par:

- La permanence d'un secteur informel très dominant;
- L'émergence d'un mouvement associatif en forte progression;
- Le développement des mécanismes et des stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat;
- L'organisation de la migration des Unités de Productions de l'informel vers le formel;
- Les recommandations issues des Journées de l'Economie Sociale;
- L'inauguration du village artisanal de Maroua;
- La mise en œuvre de la loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010;
- L'instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC 2008;
- L'étude sur la structuration des organisations de l'Economie Sociale;
- L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie);
- La poursuite de la politique de décentralisation à travers l'intensification des enregistrements des artisans dans les CTD.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2 700	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 986 485 961	CP 2 986 485 961
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 253 342 039	Ecart CP 253 342 039
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 633 190 657	CP 2 485 690 654
TAUX DE CONSOMMATION	88,17 %	83,23 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat ainsi obtenu est lié au fait que tous les bureaux communaux d'enregistrement des artisans sont opérationnels dans toutes les communes.	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année; - Aménager le Site du SIARC 2018 et procéder à l'achat et à l'installation des Kits de billetterie Automatique du SIARC 2018 ; - Poursuivre la construction des villages artisanaux; - Produire 10 000 cartes d'artisans dans les bureaux de Registre Communaux; - Accompagner les initiatives locales au développement; - Poursuivre l'enregistrement des artisans dans les registres communaux; - Poursuivre avec des activités de mise à niveau des membres des OES et d'octroyer des appuis aux initiatives locales de développement; 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 03 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX

Ce résultat s'explique par de nombreuses reformes entreprises dans le domaine de l'artisanat, dont le but est la migration au secteur formel des artisans.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des produits artisanaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans mis à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		150.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	255 094 000	255 094 000	473 191 850	473 191 850	473 192 625	473 192 625	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en oeuvre de cette action est liée à la structuration des OES. Ceci s'appuyera sur la mise en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • les constructions des villages artisanaux de Fouban et Ngaoundéré dont les travaux sont en cours d'exécution ; • la réfection des villages artisanaux de Bertoua et Bamenda sont achevées; • le marché de production de 10 000 cartes professionnelles d'artisans est attribué à l'entreprise Afrique Pluriel est en cours d'exécution; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat s'explique par de nombreuses reformes entreprises dans le domaine de l'artisanat, dont le but est la migration au secteur formel des artisans.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année ; • Poursuivre avec le processus d'accompagnement des OES dans le cadre de la décentralisation ; • Accompagner les artisans au respect des normes et standards dans leurs domaines d'activités ; • Accompagner les artisans dans la finition de leurs produits pour une meilleure prise en compte des normes 							

Action 04 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF

Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'enveloppe réservée à la décentralisation qui a permis d'accompagner un grand nombre d' OES.

OBJECTIF	Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		95.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		293.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		700					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	688 900 000	688 900 000	637 761 040	637 761 040	650 269 040	650 269 040	101,96 %	101,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en oeuvre s'appuie sur la sensibilisation des responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées à la promotion de l'Economie Sociale en vue de mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, des organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • 117 OES ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre des initiatives locales de développement; • La 3ème édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale (JNES) s'est tenue au palais des congrès de Yaoundé du 25 au 27 octobre 2017, sous le thème « l'Economie Sociale: un instrument de développement local au service des Collectivités Territoriales Décentralisées » 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'enveloppe réservée à la décentralisation qui a permis d'accompagner un grand nombre d' OES.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année; • Continuer à accompagner les OES; • Organiser des séminaires de formations des OES sur divers domaines (Gestion des coopératives, techniques agricoles etc...). 							

Action 05 COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

La situation s'explique par la notoriété qu'a désormais le salon International de l'artisanat qui est désormais après le SIAO le deuxième plus grand salon de l'artisanat en Afrique

OBJECTIF	Améliorer le label de l'artisanat Camerounais								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	77000.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	120000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	125000							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 079 317 000	2 079 317 000	1 754 358 204	1 754 358 204	1 762 335 196	1 762 335 196	100,45 %	100,45 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'Artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010, notamment en son article 15; Instruction du PM N°A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC; Le décret n°2013/0009/PM du 07 janvier 2013 portant création des villages artisanaux. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> achever les travaux de réfection des villages artisanaux de Bertoua et de Bamenda quant à eux sont achevés; poursuivre avec l'exécution des travaux de construction des villages artisanaux de Fouban et de Ngaoundéré. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La situation s'explique par la notoriété qu'a désormais le salon International de l'artisanat qui est désormais après le SIAO le deuxième plus grand salon de l'artisanat en Afrique.								
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année; Finalisation des villages artisanaux de Mbalmayo et de Fouban ; Construction des centres de santé dans les villages artisanaux ; Mise en place du dispositif de sécurité incendie dans les villages artisanaux 								

Action 06 MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL

La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.

OBJECTIF	Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,73%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		9976.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		25800.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		11008					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	216 517 000	216 517 000	121 174 867	121 174 867	116 309 867	116 309 867	95,99 %	95,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 notamment en son article 15; • L'étude sur la formalisation des entreprises; • L'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel d'élaboration et de relecture et Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie). 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	56 205 artisans enregistrés dans les bureaux communaux d'enregistrement des artisans.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année; • Continuer avec la Production des cartes d'artisans pour les prochaines années; • Mettre en place des mécanismes de formation et de sensibilisation en vue de la migration d'un plus grand nombre des acteurs du secteur informel vers l'Artisanat par l'enregistrement au niveau communal. 							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

MBAJON MARTHE CHANTA

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en œuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle le renforcement des ressources tant humaines que matérielles dans la perspective de la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Dans ce programme il est question de créer des conditions adéquates de travail en vue d'optimiser les rendements de tous les personnels. C'est ainsi que le MINPMEESA s'est fixé pour objectif de renforcer ses ressources humaines et matérielles.

Pour y arriver les actions suivantes sont envisagées:

- Coordination et suivi des activités des services du MINPMEESA;
- Amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels;
- Etude stratégique et planification au MINPMEESA;
- Développement du Système d'information du MINPMEESA;
- Développement des ressources humaines;
- Gestion financière et budgétaire au MINPMEESA.

Les principaux résultats qui sont attendus de la mise en œuvre de ce programme sont les suivants:

- Capacités des personnels du MINPMEESA renforcées;
- Cadre et conditions de travail améliorés;
- Coordination stratégique améliorée.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	70.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA Action 02: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS Action 03: ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA Action 06: DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT Action 08: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA Action 09: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA Action 10: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 184 057 000	CP 4 184 057 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBAJON MARTHE CHANTA,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 514 a été faite dans un environnement influencé par:

L'opérationnalisation des villages artisanaux avec la nomination et l'installation des responsables ;

La réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA de la chaîne de passation des marchés sur les nouvelles règles et procédures de passation des marchés ;

L'utilisation laborieuse de l'application de gestion budgétaire PROBMIS ;

La signature du décret N°2016/128 du 21 mars 2016 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Un déficit d'espace de travail, notamment au niveau des services centraux.

Il est question dans ce programme de créer des conditions en vue de permettre au MINPMEESA de réaliser sa feuille route et son plan d'actions.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

NB : La dotation révisée ne tient pas compte des blocages des précautions mais des virements à l'intérieur du programme. Les salaires, l'eau, l'électricité et le téléphone n'ont pas été inclus dans les calculs.

Source : Bilan financier du MINPMEESA au 31/12/2018

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	63,38%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 783 197 484	CP 3 783 197 484
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 400 859 516	Ecart CP 400 859 516
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 228 093 475	CP 3 228 093 475
TAUX DE CONSOMMATION	85,33 %	84,33 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de la coordination stratégique au sein du département ministériel; - la mise en place, au niveau de chaque programme, d'un cadre de suivi des actions du programme; - une utilisation plus efficiente des moyens affectés aux différents programmes; - une appropriation progressive des normes et principes du budget programme au sein du département ministériel; 	
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Amélioration de la gouvernance dans les services du MINPMEESA; - Révision des actions du programme et de certains indicateurs pour plus de pertinence et arrimage à l'harmonisation du programme support 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA									
OBJECTIF	Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes								
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités par les structures techniques						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	25.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	70.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 005 646 000	3 005 646 000	2 534 498 211	2 534 498 211	2 512 979 845	2 512 979 845	99,15 %	99,15 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>-Création d'une nouvelle structure au niveau des services centraux (01 cellule) pour mieux accompagner et encadrer la compétitivité des Entreprises;</p> <p>- Nomination des responsables conformément au nouvel organigramme du 27 mai 2013 ;</p> <p>-Recherche de partenariat dans la perspective de la signature des APE (Accord de Partenariat Economique).</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>-Missions prospectives effectuées à l'étranger (04 missions prospectives) ;</p> <p>- Campagnes de lutte contre le VIH-SIDA effectuées ;</p> <p>-Missions de suivi-évaluation dans les 10 Régions (10missions de suivi-évaluation donc une mission par région).</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>-Travail en amont effectué dans les années précédentes ;</p> <p>-Environnement généré par le nouvel organigramme et les résultats obtenus dans les diverses missions prospectives qui ont abouti à la signature de contrats de partenariat</p>								
Perspectives 2018	<p>Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année</p> <p>Le MINPMEESA se propose de s'orienter vers la mise en œuvre et le suivi de ces accords de partenariat économique.</p>								

Action 02 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS								
OBJECTIF	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureau équipés en materiel informatique et mobilier de bureau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		56.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		180.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	476 711 000	476 711 000	467 235 403	467 235 403	500 329 603	500 329 603	107,08 %	107,08 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les vieux bâtiments abritant les services déconcentrés hérités de l'éclatement de l'ex-MINDIC sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé: fenêtres et portes arrachées ou carrément absentes, toitures trouées, sanitaires bouchés ou inexistant, système électrique ou plomberie défectueux, chaises cassées et en nombre insuffisant, ordinateurs en panne ou obsolètes etc. ;							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	-les régularisations des paiements de construction des DD du Mbam et Kim, de la Lekié et de la guérite et clôture du CFCE de Bertoua, ont été exécuté à 100% ; -Des services centraux ont été équipés en mobilier.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La maturité des projets en terme de la disponibilité des sites, des plans, des devis ont permis de mener à bien les différentes activités de régularisations des paiements de construction et mobilier de bureau.							
Perspectives 2018	Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année -augmenter le nombre des délégations régionales et départementales à construire; -doter davantage les personnels du ministère des moyens de locomotion; -Poursuivre la réhabilitation et l'équipement des structures.							

Action 03 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		8.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	34 999 734	34 999 734	34 999 734	34 999 734	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du fonctionnement de la chaîne PPBS, il est question d'améliorer de façon globale le processus budgétaire de l'Etat, de disposer de manuels et de guides permettant la réalisation des activités dévolues à la chaîne PPBS et d'harmoniser la terminologie ainsi que les documents types exigés, afin de disposer d'un socle documentaire de planification et de programmation cohérent et structuré.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration et rédaction de la revue des programmes; • La mise à jour de la matrice du CDMT 2019-2021; • L'élaboration des documents de planification; • L'élaboration de la note de conjoncture 2017; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Diligence du Chef de département ministériel dans la prise en compte des propositions faites; - L'intégration effective des coordonnateurs de programmes; - Organisation des ateliers de travail. 							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année; - Améliorer la qualité des documents élaborés; - Reformuler l'action pour respecter le cadre harmonisé du programme support; - Amener le comité PPBS a tenir regulierement des reunions de coordination; - Allouer plus de ressources au Comité PPBS pour lui permettre d'être plus efficace. 							

Action 06 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT										
OBJECTIF	Ameliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		100%	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2012							
	Valeur de référence:		1.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		7.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	16 500 000	16 500 000	11 739 921	11 739 921	11 739 921	11 739 921	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des missions et des activités menées par le MINPMEESA ; - Méconnaissance des textes régissant le secteur des PMEESA; - Méconnaissance des programmes existants au MINPMEESA; - Absence d'un plan média du MINPMEESA. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Des émissions radio/TV produites à la CRTV et à CANAL 2 ; - l'entretien et veille stratégique sur le site web des CFCE et du MINPMEESA et la réalisation et production du bulletin trimestriel d'informations « MINPMEESA Info ».; - un espace publicitaire a été inséré dans le n°51 du magazine Anagsama International; - Production du recueil des projets 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action; - Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis. 									
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Doter les structures techniques compétentes de plus de ressources pour assurer l'information des acteurs des PMEESA et du public; - Poursuivre avec la production du recueil des projets. 									

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 000 000	15 000 000	11 999 950	11 999 950	11 999 950	11 999 950	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Déménagement de l'Immeuble rose pour l'Immeuble de l'émergence; - Nouveau cadre d'une partie des services organiques du ministère; - Mise en place du fichier national des PME; - Exécution du schéma directeur informatique. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la modernisation et la sécurisation du système d'information du MINPMEESA; - l'achat de matériels courants informatiques et bureautiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	retard observé sur les livraisons du matériel dans le cadre de la Passation des marchés;							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Poursuivre avec la formation continue des personnels fonctionnaires et contractuels de la cellule informatique du MINPMEESA; - Mettre en place l'intranet dans les services centraux 							

Action 09 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA										
OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA									
Indicateur	Intitulé:		production annuel de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		2.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		2.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		2								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	40 000 000	40 000 000	31 999 098	31 999 098	31 999 098	31 999 098	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Opérationnalisation du système de collecte, de production et de diffusion des données statistiques sur les PMEESA									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, production et diffusion de l'annuaire statistique du MINPMEESA 2017; - Elaboration, production et diffusion des notes de conjoncture du MINPMEESA 2017 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Utilisation rationnelle des ressources affectées à la réalisation de cette action.									
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le resultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Poursuivre avec l'élaboration, la production et la diffusion de l'annuaire statistique du MINPMEESA 2017; - Poursuivre avec l'élaboration, la production et la diffusion des notes de conjoncture du MINPMEESA 2017 									

Action 10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		192.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		294.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	590 200 000	590 200 000	690 725 167	690 725 167	685 695 234	685 695 234	99,27 %	99,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les compétences des personnels du MINPMEESA; - Développer les Ressources Humaines conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 46 dossiers de frais de relève ont été traité; - 5 bourses de formations à l'étranger dont 2 au Canada, 2 en Israël et 1 en Malaisie ont été accordées via le Service de la Formation et des Stages. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action. 							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat technique obtenu est calculé sur la base de la réalisation de l'année - Allouer plus de ressources pour que tous les personnels du MINPMEESA puissent bénéficier des formations; - Produire un planning des formations du personnel. 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINPMEESA entend poursuivre sa politique de développement de la PME, continuer la promotion de l'Economie Sociale et améliorer la qualité et surtout, la visibilité de l'Artisanat à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs programmes et projets en cours au MINPMEESA sont orientés vers ces objectifs. Il s'agit en amont de mettre en adéquation les savoirs et les savoir-faire, c'est le pari pris en rapprochant d'une part les étudiants de l'environnement de l'entreprise (les produits des incubateurs....) et d'autre part l'opérationnalisation des pépinières publiques pilotes d'Edea.

En aval, les instruments tels que la BSTP doivent améliorer de façon significative la compétitivité des PME par la promotion de la sous-traitance. Il s'agira de poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre. Le MINPMEESA à travers le programme PMEAA qui va s'arrimer à l'APME, contribue déjà à la mise en place des cadres de concertations dans les bassins de production du centre et de l'ouest/nord-ouest; Ceci, à travers la mobilisation des acteurs clés que sont les banques, les micro-finances, les promoteurs de PME et les élites administratives.

Avec l'Agence de Promotion des PME qui est chargée d'exécuter les programmes de promotion des PME, Le MINPMEESA s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts par les CFCE opérationnels. De plus, la plate forme de création des entreprises en ligne « MyBusiness.cm » est déjà opérationnelle dans les CFCE de Yaoundé, de Douala et de Garoua; donc l'objectif est l'objectif étant la dématérialisation des procédures et la réduction des délais de création d'entreprises dans lesdits centres.

La promotion de l'Artisanat n'est pas en reste. L'ensemble des sites dédiés à la promotion et à la mise à niveau des artisans Camerounais en création et d'autres fonctionnels, avec Certains responsables installés, illustrent à n'en point douter la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer le secteur de l'Artisanat.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de l'objectif du sous-secteur, "**Industrie et Services**" tel que fixé par le DSCE, à savoir contribuer à la densification du tissu national des PME avec la création de plus de onze mille sept cent quatre vingt six (11 786) entreprises créées en 2017 et, l'accompagnement **de plus cinq cent (500) PME**, (117) OES et à la production de 10000 cartes professionnelles d'artisans.

Pour ce faire, le MINPMEESA entend prioritairement poursuivre avec un certain nombre d'actions notamment, étendre la création en ligne des entreprises dans tous les CFCE, de rendre opérationnel la pépinière publique pilote d'Edea, de finir les constructions des villages artisanaux spéciaux (Mbalmayo, Foumban).

Comme effet direct, il faut noter la création de plus de 20 000 emplois directs induits par les nouvelles entreprises créées dans le CFCE la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale étant partie intégrante du processus de création d'entreprises et obligation est faite aux promoteurs d'immatriculer leurs employés lors de la création de leurs structures.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Pour ce qui est du programme 511 il faut dire que, les organes en charge de la mise à niveau qui sont déjà opérationnels nous ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants par rapport à nos prévisions en regardant le taux de réalisation de l'indicateur. Il a donc été important de revoir les prévisions en termes de cible.
- L'absence d'un programme de communication ne permet pas la sensibilisation et l'appropriation des opportunités qu'offrent le MINPMEESA et ses structures rattachées aux acteurs des PMEESA.
- La bonne formulation des indicateurs permet un meilleur renseignement de ceux-ci, et une meilleure visibilité en termes d'impact des actions retenues dans le budget. Un mauvais indicateur éloigne de la réalité exprimée par les activités menées.
- Le faible niveau de sensibilisation du public sur les CFCE est causé par l'insuffisance des moyens de déploiement dans les médias.
- L'absence des moyens de locomotion dans les Délégations Départementales ne facilite pas les descentes sur le terrain.
- la non déclaration de cessation d'activités de certaines PME ne facilite pas la collecte des données statistiques sur le terrain.

Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

Pour ce qui est du Programme 513, il faut dire ici que c'est dans ce programme que se posait le problème de définition des cibles. Après des séances de brainstorming avec les équipes accompagnateurs du MINEPAT-MINFI, beaucoup d'effort ont été fait pour que de manière rigoureuse nous reformulions les cibles sur la base des objectifs réels et du potentiel du département ministériel.

L'absence de la loi sur l'économie sociale rend également difficile la mise en œuvre de toute initiative en faveur de ces acteurs. L'illustration est faite avec les appuis financiers qui leur sont accordés. En effet le département ministériel dans le cadre de cette activité se heurte à la réticence des élus municipaux qui dans la grande partie ne maîtrise pas encore le concept d'Organisation de l'Economie Sociale de même que leur impact sur le développement local.

Programme 514 : Gouvernance et d'appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

Dans ce programme la leçon principale à retenir est une plus grande appropriation du budget programme par les personnels du département ministériel.

Certaines activités menées par les prestataires et non en régies ne sont pas toujours bien exécutées.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Continuer avec l'accompagnement et le renforcement des capacités des PME dans les filières à fort potentiel de croissance à partir du modèle japonais de développement des PME à travers l'opérationnalisation de la 2eme phase ;
- poursuivre la consolidation des activités de l'Agence de Promotion des PME ;
- accélérer la mise en œuvre des activités de relance du programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP-CAM);
- assurer, à travers le programme EMPRETEC, les formations sur le plan managérial et financier avec les incubés des incubateurs d'entreprises publics bénéficiant de l'appui financier du MINPMEESA ;
- étendre la création en ligne des entreprises dans les CFCE de Bamenda, de Bafoussam et d'Ebolowa ;
- lancer les opérations d'enregistrement des PME dans le Fichier National ;
- diversifier l'accompagnement des PME dans le cadre du PMEAA ;
- d'accompagner les jeunes promoteurs dans l'incubateur de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et la Communication (ESSTIC) ;
- rendre opérationnelle la pépinière nationale pilote d'entreprises d'Edéa.
- Poursuivre avec l'extension de l'application mybusiness.cm dans tous les CFCE ;
- Rendre d'application immédiate les dispositions de l'OHADA sur le recours facultatif aux notaires ;
- accompagner une cinquantaine d'unités de production et de transformation dans le cadre du PACD/PME ;

Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

- poursuivre avec L'organisation du SIARC 2018 ;
- Poursuivre la construction des villages artisanaux spéciaux ;
- Rendre opérationnel les villages artisanaux déjà construits et inaugurés ;
- Accompagner les initiatives locales au développement ;

- Poursuivre l'enregistrement des artisans dans les registres communaux ;
- Sensibiliser les jeunes et les femmes à la création et à la gestion des sociétés coopératives ;
- Poursuivre avec le processus d'accompagnement des OES dans le cadre de la décentralisation ;
- Accompagner les artisans au respect des normes et standards dans leurs domaines d'activités ;
- Accompagner les artisans dans la finition de leurs produits pour une meilleure apparence esthétique de ces derniers ;
- finalisation du village artisanal de Mbalmayo et celui de Fouban ;
- Produire des cartes d'artisans pour les prochaines années ;
- mise en place des mécanismes de formation et de sensibilisation en vue de la migration d'un plus grand nombre des acteurs du secteur informel vers l'Artisanat par l'enregistrement au niveau communal;
- construire des centres de santé dans les villages artisanaux ;
- mise en place du dispositif de sécurité incendie dans les villages artisanaux ;
- Élaboration d'une stratégie de communication

Programme 514 : Gouvernance et d'appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

- Renforcer les capacités du personnel pour une meilleure maîtrise des procédures budgétaires et financières, et aussi assurer un suivi évaluation de la réalisation des projets des OES financés ;
- Améliorer le système de collecte des données dans le secteur des PMEESA ;
- Finaliser la stratégie ministérielle.